

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP - 18 avril 2016 – Pierre DURAND France POULAIN

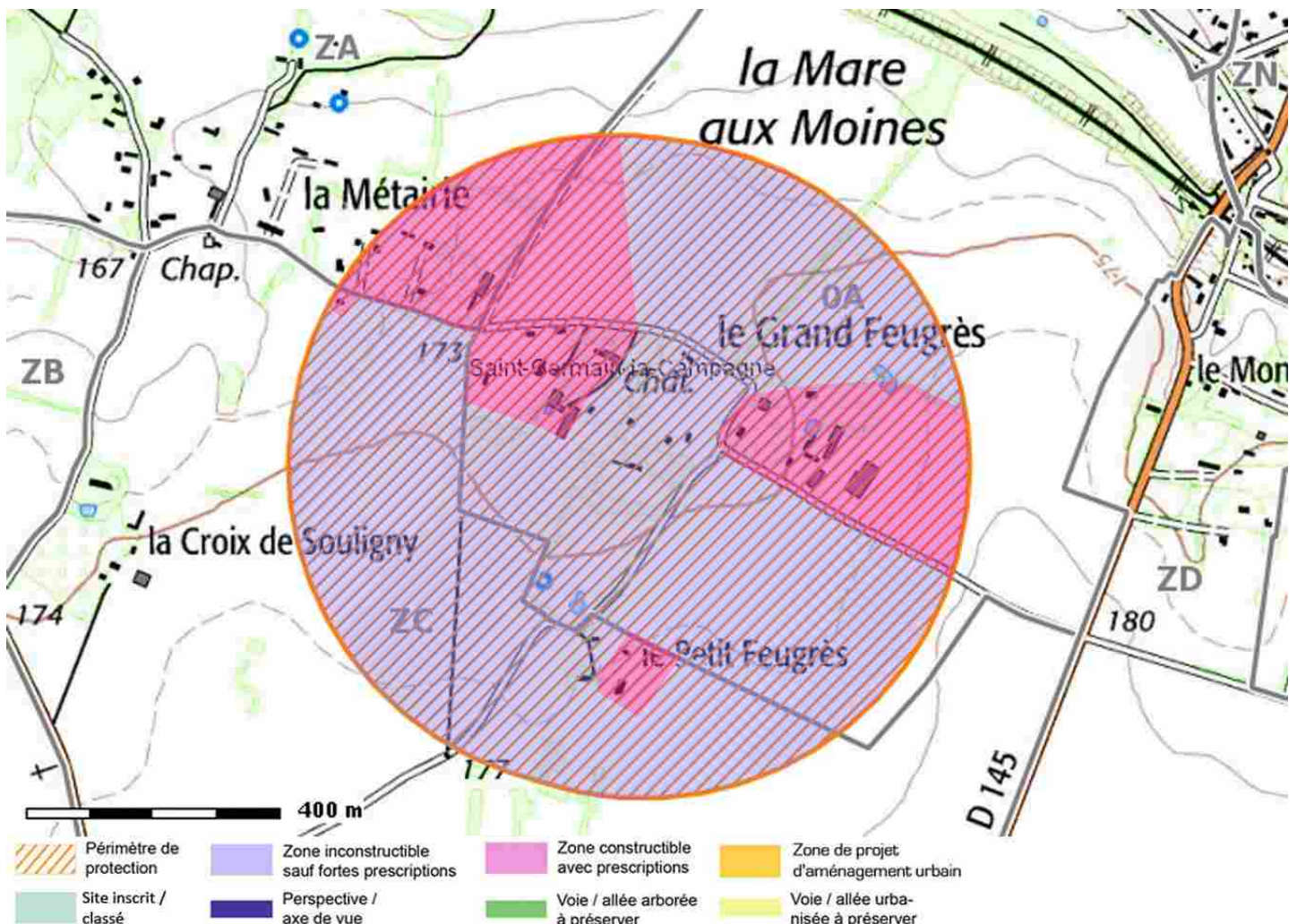
Saint Germain la Campagne > Manoir du Grand Feugueray

Le château voisin de Besnerey (commune de la Chapelle Yvon – Calvados) génère un périmètre de protection qui déborde sur la commune de Saint-Germain la Campagne. Ce périmètre ne touche pas celui du manoir du Grand Feugueray.

Le manoir du Grand Feugueray a été inscrit en tant que monument historique le 21 novembre 1973.

Un seigneur de Feugueray est mentionné dès la fin du XII^e siècle. Le site était occupé par une maison forte depuis l'époque médiévale mais celle-ci fut ruinée durant la guerre de Cent Ans. La construction du manoir actuel, au début du XVII^e siècle, est attribuée à Jacques du Belleau dont l'épouse, originaire de Rouen, pourrait avoir influencé le style de l'édifice qui s'apparente aux manoirs cauchois. Le bâtiment présente un logis rectangulaire à trois travées, couvert d'une haute toiture en ardoises. Ses façades sont rythmées par des chaînes harpées en pierre de taille qui contrastent avec le remplissage de briques polychromes formant des motifs de croisillons. La travée centrale est mise en valeur à l'étage par deux tableaux dits à oreilles. L'ornement des façades est complété par une corniche à modillons. En 1754, le manoir fut vendu à François de Fouques, Mousquetaire du Roi et capitaine de Cavalerie. Durant la Révolution, son implication dans la Garde Nationale lui permit de préserver ses biens. Au XIX^e siècle, les deux tours d'angles qui encadraient le logis furent détruites. Le manoir fut ensuite vendu et occupé par une exploitation agricole encore en activité.

Le manoir dispose d'un axe de vue traversant orienté Nord-Sud. Situé à l'écart du village, l'environnement rural du monument est resté préservé avec ses paysages de champs cultivés ponctués de bois ou de vergers. La qualité et l'impact des constructions proches, essentiellement agricoles, fera l'objet d'une attention particulière.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écran du monument (voir au verso de la fiche).



La façade sud (vue proche)



La façade nord (vue proche)



La façade nord (vue éloignée)



Le manoir dans son environnement



La toiture et ses lucarnes (vue proche)



Le pignon est (vue proche)

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et/ou dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



L'église de Saint-Germain la Campagne



Le manoir du Gal



Le manoir du Plessis



L'emploi de briques, silex et tuiles



Une maison en briques



Un exemple d'architecture rurale